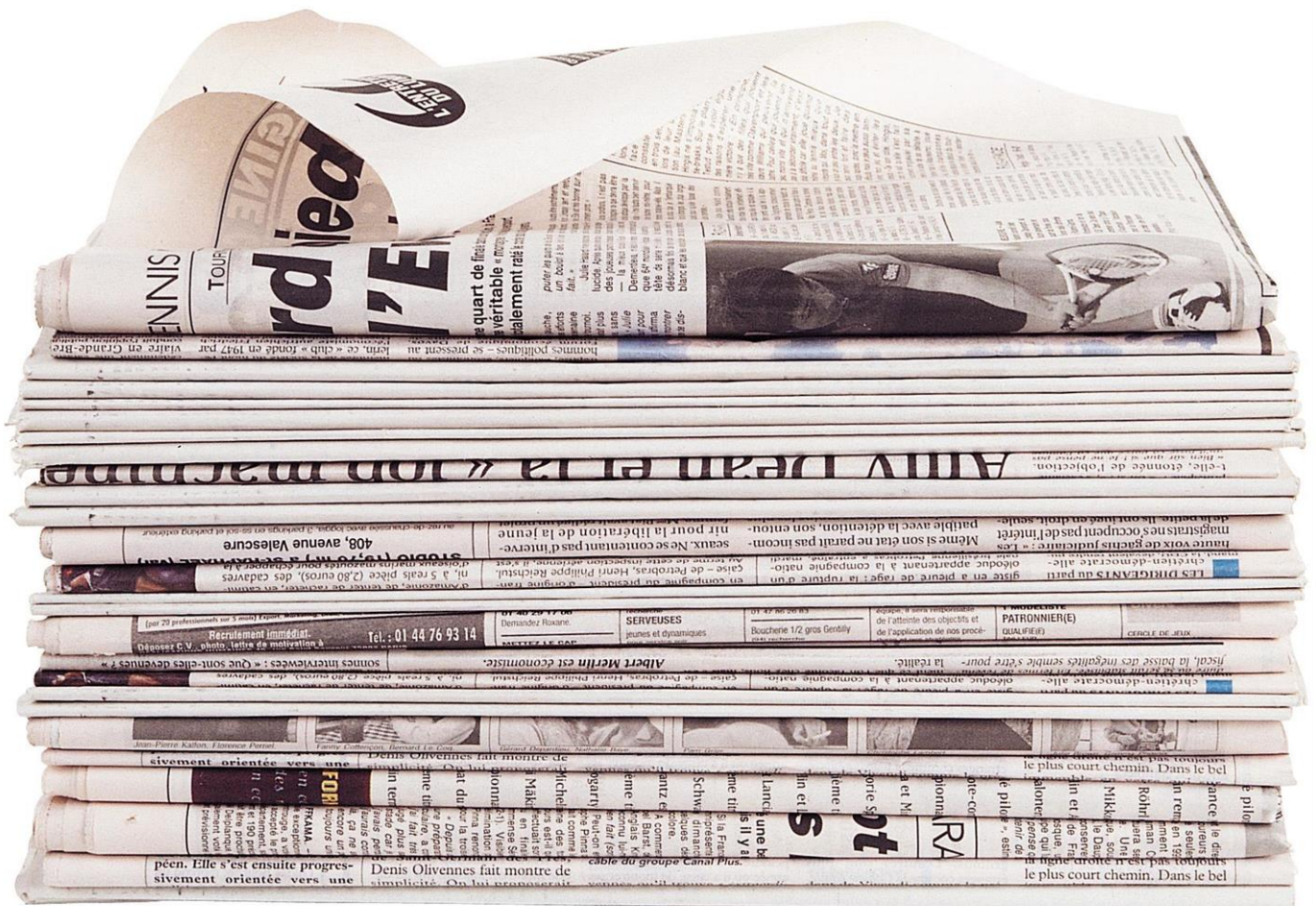


REVUE DE PRESSE



07 NOVEMBRE 2017

> 20 NOVEMBRE 2017



Un perchoir pour les rapaces au verger



Un perchoir à rapaces a été mis en place.

Les oiseaux de proie pourront désormais surveiller de près les campagnols du haut de leur perchoir, qui vient d'être installé dans le verger conservatoire confié au Foyer rural.

Suite à l'implantation du verger conservatoire sur la commune de Thélod en 2016, et dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration des vignes et vergers, la communauté de communes de Moselle et Madon organise des séances d'animation « insectes, oiseaux, campagnols et entretien du verger ».

Une animatrice spécialisée

La séance sur la commune de Thélod a eu lieu le 15 novembre dans le verger conservatoire. Elle a été assurée par l'Association régionale d'expérimentation fruitière de l'Est, dont l'animatrice Athéna Seyed était en première ligne, malgré un

temps humide et couvert. La visibilité ne dépassait pas 20 mètres.

L'animation était destinée aux élèves des écoles du territoire, mais aussi à tous les publics désireux d'en savoir plus sur les variétés fruitières locales et la façon de les préserver.

Contrôler les populations de rongeurs

Grâce aux explications d'Athéna, les insectes vivants dans les vergers, ravageurs ou auxiliaires, leur habitat, leurs fonctions au verger n'ont plus de secrets pour les participants, qui connaissent désormais aussi les us et coutumes des campagnols et leurs prédateurs.

Un perchoir pour les rapaces a d'ailleurs été installé et son utilité au verger démontrée, pour contenir les populations de rongeurs.

L'entretien du verger et la taille sont confiés à Philippe Guenat, président du foyer rural, le verger faisant partie des activités du foyer.

Le fauchage réalisé pour un meilleur accès à la parcelle a permis également la fabrication et l'installation d'un hôtel à insectes.

Vendredi 17 novembre 2017 / Chaligny

La Sociale



Vendredi 10 novembre, en soirée, a eu lieu la projection d'un film intitulé La Sociale à la Filoche. Ce documentaire d'1h24, réalisé par Gilles Perret en 2016 sur les origines de la Sécurité Sociale, a été suivi d'un débat animé par Olivier Nobile, de l'Union des familles laïques. L'association R & agir, collectif citoyen de Moselle et Madon, a été heureuse d'accueillir une cinquantaine de personnes.

Lundi 20 novembre 2017 / Méréville

Attrape-monstres à la bibliothèque



Prochaine animation samedi 16 décembre, sur le thème de Noël.

Samedi, carton plein ! Pas moins de 18 enfants ont écouté studieusement les histoires de Michèle, conteuse bénévole. Le thème cette fois-ci, insufflé par la Filoche, était le noir. La couleur, les peurs, les cauchemars, les différences... Après une demi-heure de lecture, les enfants ont confectionné en atelier, les fameux attrape-monstres, composés de feutrine, bouts de laine, et revêtus de diverses peintures phosphorescentes pour faire encore plus peur, et à enfermer dans des pots en verre décorés. Les animations sont à chaque fois en adéquation avec les

thèmes de lecture. Tous les trimestres à la bibliothèque, le thème change, et nos 6 dévoués bénévoles du village, Agnès, Annie, Suzanne, Françoise, Michèle et Sophie, mettent tout en œuvre pour divertir nos chers bambins.

Prochaine agitation, samedi 16 décembre, sur la thématique de Noël. Venez nombreux, attention les places sont limitées !

Lundi 20 novembre 2017 / Bainville-sur-Madon

Après-midi gaming



La délocalisation de la Filoche à la Maison des associations a attiré un public de jeunes friands des jeux vidéo. Joël Pierrat le « Monsieur informatique » de la CCMM, avait apporté dans ses valises la nouveauté sortie il y a 6 mois ainsi que d'autres jeux connus des jeunes. Le plaisir de se retrouver pour partager une passion apporte une vision plus conviviale du jeu sur console.

Lundi 20 novembre 2017 / Chaligny

Courir pour une bonne cause



De gauche à droite : Filipe Pinho président de la CCMM, Mary et Angy, Fabrice Fracalossi le représentant de l'Association France-Lyme

Un chèque de 1.500 € à l'association France-Lyme

Un chèque a été remis à Fabrice Fracalossi référent régional, accompagné de la jeune Noémie atteinte de la maladie de Lyme et de son papa Frédéric. Une réception organisée par Mary et Angy. En avril, ces deux jeunes femmes avaient participé au Trophée Roses des Andes : « Nous voulions rouler pour une cause nationale et humanitaire ; porter le logo de l'association France-Lyme en Argentine a été un honneur ». Fabrice Fracalossi a rappelé que cette Association nationale a été créée suite à la méconnaissance de la part de la population des maladies transmises par les tiques.



COMMUNES

CCMM

Conseil municipal sous tension



Les opposants à la « taxe finale sur l'électricité » ont tenté de se faire entendre, vendredi soir.

Vendredi soir, un groupe d'opposants à la taxe finale sur l'électricité avait pris place dans la salle du conseil municipal. Le maire n'a pas apprécié.

Les élus du conseil municipal finissaient de parler d'une convention reconduite avec le refuge du Mordant... Quand le conseiller municipal Claude Schlegel entendait évoquer la taxe de 8,5 % sur les factures d'électricité de tous les ménages, contestée par une pétition de 800 signatures.

Le maire Jean-Paul Vichelin a observé que le sujet n'était pas à l'ordre du jour. Présent dans la salle avec une trentaine de personnes, Guy Bernard, président de « Neuves-Maisons Demain », a protesté.

« Vous n'aurez pas la parole » a répondu le maire. « Vous assommez les contribuables ! » a rétorqué M. Bernard. « Vous êtes un habitué de la violence » a renchéri le maire qui a bondi sur sa chaise en annonçant que « le conseil municipal est suspendu pour agression de M. Bernard ».

Les élus et les deux cadres communaux présents sont alors sortis de la salle, alors que l'adjoint, Pascal Schneider, tentait une médiation évoquant une diminution de la dotation de l'Etat de 80.000 €. « Pas la peine de rester, on s'en va », a alors décidé Guy Bernard.

Le conseil municipal a alors repris son cours. Une augmentation du budget de la section de fonctionnement de 210.500 € et une réduction de 60.000 € de la section d'investissement a été votée à la majorité.

« On va s'abstenir » a dit M. Pomares au nom des cinq élus du groupe « Lien », surpris par l'importance de ces chiffres.

Les échos du conseil municipal

Le conseil municipal, placé sous l'autorité du maire Daniel Lagrange, n'a pas donné lieu à de multiples interventions.

Il a pris acte du rapport d'activités 2016 de la CCMM sans remarques particulières.

Le conseil a approuvé la compétence Gemapi du code de l'environnement en ce qui concerne l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, la défense contre les inondations. Il adhère à l'EPTB avec une contribution de 2,80 € par habitant et par an, sur une durée de 48 ans. 3 oppositions, M. Deschaseaux, Leroy et Perrot et 1 abstention, M. Hériat.

Le tarif des activités périscolaires a été approuvé.

L'avancement de grade au titre de l'année 2017, en raison des besoins en ressources humaines, a été voté avec transformation de poste.

Sel de déneigement. La convention avec l'entreprise Locabennes Windel SAS de Neuves-Maisons est reconduite pour l'hiver 2017/2018 pour un montant de 151,50 € HT, la tonne.

Le conseil accepte le devis de la société Riviera sud Environnement de Messein concernant le déneigement de la commune pour la période de 13 novembre 2017 au 16 mars 2018. Le conseil municipal autorise l'ONF à réaliser des contrats de vente aux particuliers pour 2018 pour 4 lots. Pour les maisons fleuries, 20 bons d'achats de 20 € seront à retirer aux ETS Mougenot Crévéchamps ou Vandœuvre.

Mercredi 15 novembre 2017 / Pulligny

Éclairer mieux, moins cher



De nouveaux lampadaires installés sur le Chemin de Démonvalle.

Pour mieux éclairer la commune, tout en réalisant une économie financière de 7.000 € environ par an, la municipalité a décidé de faire remplacer les lampes de l'éclairage public par des LEDs.

Hormis la Grande Rue, rénovée il y a quelques années qui bénéficie de lampes à sodium économes en énergie mais moins que les LEDs, tout le village est concerné par ces travaux, réalisés par l'entreprise Adelec.

Nouvelles normes

Ce changement d'éclairage permettra de répondre aux nouvelles normes écologiques et d'économies d'énergie, opportunité liée aux subventions dans ce cadre environnemental (TEPCV et FFTE). Le coût total des travaux s'élève à 77.053 € HT, subventionné à hauteur de 50 % par le TEPCV (Territoire à Energie positive pour la croissance verte), le Pays Terre de Lorraine et le FFTE (Fond de Financement pour la Transition Energétique). Le solde réel des dépenses pour la commune s'élèvera à 40.667 € HT.

Du foyer à la « pension de famille »



Les résidents de la pension de famille, entourés du préfet Philippe Mahé à droite, du président du conseil départemental Mathieu Klein et du maire de Neuves-Maisons, Jean-Paul Vinchelin.

Inauguration d'un nouveau type d'habitat « plus partagé » à Neuves-Maisons et signature dans la foulée du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.

Certains des habitants de la « Résidence sociale » ont passé les trente dernières années dans une chambre de 9m² dans un vieux bâtiment des années 70, comme l'a rappelé le maire de Neuves-Maisons, Jean-Paul Vinchelin ce mercredi, lors de l'inauguration de la pension de famille Dominique-Noirez, du nom de l'ancien directeur de l'AGAFAB (Association de gestion et d'animation du foyer Aristide-Briand) disparu en 2014.

Dans leur nouvel immeuble, à deux pas de leur ancien foyer et face à l'ancien dortoir, « jadis habité par des travailleurs immigrés venus d'Italie » et transformé depuis en dojo, la taille des studios varie de 21 à 26 m². « En passant d'un foyer à une pension de famille, on redonne du sens à la fraternité », relève Jean-Paul Vinchelin. Car dans leur nouvel habitat « partagé, plus convivial, accessible aux personnes handicapées », « la lessive se fait collectivement », « on peut manger ensemble dans un espace modulable dédié à la convivialité » pour reprendre l'expression des représentants de Présence Habitat qui ont construit le bâtiment en 14 mois. Tout a été conçu pour rompre l'isolement et favoriser la vie en société. La pension compte 25 logements. Mais surtout les résidents bénéficient d'un accompagnement individuel, « qui doit permettre au public le plus fragile, mais ayant un degré d'autonomie suffisant, de retrouver un toit, se reconstruire, créer de nouveaux liens sociaux ».

30 logements de la Résidence sociale toute proche ont également fait l'objet de travaux, leurs occupants ont reçu leurs clefs ce mercredi. Le chantier n'est pas terminé, le vieux foyer doit faire l'objet d'une rénovation en deux tranches dès la fin de l'année pour être livré fin 2019. Montant total de l'investissement 8.810.000€, dont 1.675.000 € dédiés à la pension de famille, financé par l'État, le Département, la Ville de Neuves-Maisons, Action Logement et la Caisse des dépôts et de consignations

Le président du conseil départemental Mathieu Klein et le préfet Philippe Mahé ont signé dans la foulée, le nouveau PDALHPD (Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées) afin, entre autres, « d'améliorer l'offre de logement, favoriser l'accès à l'offre, la fluidité et la sécurisation des parcours résidentiels ».

S.L.



ACTUALITES

DIVERSES

Menaces sur la Maison de l'emploi



Au cours d'un des forums organisés salle Gentilly par la Maison de l'emploi de la métropole. (Photo DR)

L'État prévoit encore de réduire ses aides à ces structures créées par Borloo en 2005. Laurent Hénart et les élus des grandes villes montent une nouvelle fois au créneau...

Les « Maisons de l'emploi » doublonnent-elles les Pôles emploi ? La question est âprement discutée à l'Assemblée nationale depuis mercredi dans le cadre du projet de loi de finances consacré à l'emploi, au

travail, à la formation professionnelle et à l'apprentissage qui prévoit une réduction substantielle des aides de l'État les faisant passer de 21 M€ à 10,54 M€ dès l'année prochaine. Et à néant à l'horizon 2019.

Ce n'est pas la première fois que les « MDE créées par Jean-Louis Borloo en 2005 pour simplifier la vie des chômeurs sont remises en cause. Laurent Hénart, qui faisait partie du gouvernement quand les MDE ont été lancées en 2005, est monté au créneau « durant les dernières années du gouvernement Fillon et sous le quinquennat de Hollande ». « Les Pôles emploi sont issus de la fusion des ANPE et des Assedics, elles ont une mission nationale. La MDE coordonne à l'échelle locale chaque zone d'emploi, en cohérence avec les plans locaux d'insertion, en adéquation avec les ATP. Comment ? En mettant autour d'une même table toutes les structures et associations, dédiées à l'insertion ».

« L'avenir des politiques de l'emploi, c'est la décentralisation »

« Les gouvernements changent mais pas Bercy qui ne voit que les économies immédiates qu'il peut réaliser sans voir l'efficacité de ces politiques à moyen et long terme. L'avenir des politiques de l'emploi, c'est la décentralisation ».

« C'est un outil qui a fait ses preuves », explique la première adjointe Sylvie Petiot, présidente de la MDE de la métropole. « Il permet notamment d'anticiper les mutations économiques et l'évolution des métiers de demain. La Maison de l'emploi travaille avec les professionnels locaux du bâtiment, des services à la personne, du numérique et de l'hôtellerie et la restauration ».

La députée LREM Carole Grandjean reconnaît elle-même l'efficacité de ce dispositif qui a fait l'objet d'une question écrite au gouvernement : « L'éventualité d'une baisse des moyens de l'État ou une suppression serait particulièrement préoccupante pour certaines de ces structures. L'utilité des Maisons de l'emploi a été démontrée par l'expérience dans le travail qu'elles conduisent en collaboration avec les élus locaux, afin d'ajuster lorsque nécessaire les politiques publiques de l'emploi pour les territoires sur lesquels elles se déploient ». Pour autant, la députée LREM ne se dit pas « contre » le projet mais « interrogative ».

S. L.

Jeudi 16 novembre 2017 / Nancy

Le Département arpente ses Terres de Lorraine



Les élus départementaux « à proximité ».

Le maire de Neuves-Maisons a accueilli les élus, le député Potier et une centaine de personnes à la salle Jean-L'Hôte. « La couverture numérique est un enjeu de la vie quotidienne », a annoncé Mathieu Klein. En 2023, chaque foyer de Meurthe-et-Moselle sera connecté au très haut débit. Le président du Département s'est également prononcé pour le maintien des transports scolaires gratuits, ainsi que pour la gare d'interconnexion TGV à Vandières. Le 54, frontalier, urbain et agricole est « à la croisée des chemins ». Les questions restent posées.

Une « belle brochette d'élus », selon le président Klein, a arpenté Terres de Lorraine qui regroupe le Toulois, le bassin de Neuves-Maisons et le Saintois pendant une journée, agrémentée de visites et de rencontres sur le terrain et le terreau.

En aparté, le conseiller départemental Gauthier Brunner ravivait l'espoir de la réouverture de la ligne SNCF 14 Nancy-Contrexéville : « On se bagarre, on suit le dossier en liaison avec la Métropole » Une étude est en cours.

Lundi 20 novembre 2017 / Neuves-Maisons

Exercice attentat au centre culturel Jean-L'Hôte



Un exercice « attentat » multisites a été déclenché dimanche matin, à Vandœuvre, sur le campus sciences et au centre culturel Jean-L'Hôte, à Neuves-Maisons. Près de 45 personnes ont été mobilisées.

Un exercice qui s'est déroulé en présence du préfet et qui avait notamment pour objectifs de renforcer la coordination entre les différents services intervenants, de fluidifier la transmission des informations provenant des services opérationnels et de tester la prise en charge des victimes blessées par le centre hospitalier régional universitaire de Nancy.

Le « GREX » : des pompiers en gilet pare-balles et casque lourd



Lors d'une attaque terroriste, l'objectif pour les forces de l'ordre reste de « fixer » le plus rapidement les assaillants afin de préserver le maximum de vies humaines. Y compris celle des services de secours (pompiers, SAMU...) habituellement en première ligne lors d'un accident, d'une catastrophe naturelle ou industrielle.

En matière d'attentat, les services de secours ne pourront pas intervenir avant que leur zone de progression ne soit sécurisée par les forces de l'ordre. Policiers, gendarmes, pompiers et médecins effectuent des exercices en communs afin d'adapter leur procédure. Et leurs équipements.

Le SDIS 54 s'est doté cette année de protections balistiques (gilet pare-balles et casque lourd) destinées à ses personnels du Groupe d'Extraction (GREX). Des pompiers qu'un œil non averti pourrait confondre dans le feu de l'action avec un policier du RAID ou un gendarme du PSIG. « Face à une situation d'attentat, il faut que nous puissions commencer à extraire des victimes alors même que les assaillants ne sont pas neutralisés », indique le colonel Horb, directeur adjoint du SDIS 54. « Il nous faut trouver des circuits, des couloirs de pénétration sécurisés par les forces de l'ordre pour évacuer les blessés au plus vite. C'est ce que nous essayons de mettre en place avec ce genre d'exercice », poursuit le colonel Horb. « Le risque est pris en compte et nous y amenons le maximum de parades ».

Dans le département, 80 pompiers sont formés « GREX » dans les centres de Nancy et Vandœuvre. Avec 12 à 14 personnels capables d'intervenir « 24 h/24 h ». L'an prochain, Longwy sera le 3^e centre à bénéficier d'un GREX

A.T.



Attaque terroriste : exercice à grande échelle

Les gendarmes du PSIG « Sabre » sont les premiers à intervenir dans le centre culturel.



Les figurants terroristes portaient des équipements de protection type « air soft », pour se prémunir des tirs de billes en plastique.



Établir des zones sécurisées afin que les secours puissent extraire les victimes sans être pris pour cible.



Prise en charge trop tardive pour Vincent, déclaré mort.



Une heure après l'arrivée du RAID, les 5 terroristes étaient neutralisés.

Etudiants fauchés par un véhicule bélier à la fac des sciences de Vandœuvre ; terroristes retranchés au centre culturel Jean-L'Hôte à Neuves-Maisons... Scénario catastrophe pour 400 personnes mobilisées par cette simulation.

Le temps, c'est de la vie. Des vies. Une banalité qui le restera. Jusqu'à ce qu'elle prenne corps dans l'esprit de celles et ceux qui, un jour, y seront confrontés. Sans y avoir été préparés. « Mais ce n'est pas possible ! », lâche un médecin du SAMU dans la zone dite « d'exclusion », à proximité du centre culturel Jean-L'Hôte où sont retranchés les 5 terroristes. « Il est 11 h et aucune victime n'a encore été évacuée vers l'hôpital... »

Adossés au pare-chocs d'une voiture - à 20 m de l'entrée de Jean-L'Hôte - Vincent et Sylvie agonisent. Aucun intervenant ne s'est encore vraiment intéressé à eux. « On a donné l'alerte à 9 h 16 avec notre portable, une minute après le déclenchement de l'exercice », lâche Vincent. « L'opérateur nous a dit de ne pas bouger, de mettre nos téléphones en silencieux... mais sur place, personne n'est venu à notre secours ».

Un peu avant 11 h, moins grièvement blessée, Sylvie sera évacuée. En vie. Juste avant que Vincent ne le soit à son tour. Avec l'affiche « DCD » attachée autour du cou par l'un des observateurs de l'exercice. Le temps, c'est de la vie... Après avoir percuté des étudiants sur le campus sciences de Vandœuvre à bord de leur véhicule bélier, les 5 terroristes ont pris la fuite vers Neuves-Maisons. Pour se retrancher dans le centre culturel néodomien avec des otages. Entre la scène et les sous-sols. Derrière eux, le carnage.

Une atmosphère glaçante

Jean-L'Hôte plongé dans le noir. Le bruit assourdissant des rafales d'armes de guerre - des enregistrements crachés par la sono - se mêle aux hurlements des figurants et aux ordres criés par des gendarmes du Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG), force primo intervenante. En attendant l'arrivée des policiers du RAID. L'atmosphère est glaçante. On imagine l'horreur dans laquelle a baigné le Bataclan, le 13 novembre 2015.

« C'est un exercice inédit qui mobilise toute la chaîne d'intervenants. Il est nécessaire afin de vérifier la bonne coordination entre tous ces services. Nous en tirerons un certain nombre d'enseignements », relève Philippe Mahé, préfet de Meurthe-et-Moselle. Pompiers, SAMU, hôpital, policiers, gendarmes... Près de 450 personnes sont immergées dans la simulation. « C'est une course contre le temps », observe le colonel Gwendal Durand, patron des gendarmes du département et commandant des opérations, dimanche, depuis le PC installé en mairie. À deux pas de celui du Service départemental d'incendie et Secours (SDIS), dans la zone dite de « soutien ». « Tous les services ont leur propre culture de l'intervention et ce genre d'exercice est là pour qu'on apprenne à travailler ensemble et gagner du temps. La priorité est de mettre fin aux terroristes tout en étant capables de pratiquer des gestes de premiers secours sur les victimes afin de limiter les pertes humaines », poursuit le colonel Durand.

Vers 11 h 30, l'info tombait au PC : « Site sécurisé ». Centre culturel devenu scène de guerre, Jean-L'Hôte devenait scène de crime et laissait la place au SRPJ de Nancy pour les besoins de l'enquête de police judiciaire.

Alain THIESSE



C'est une course contre le temps

Colonel Gwendal Durand - Commandant du Groupement de gendarmerie 54 et commandant des opérations, à Neuves-Maisons.